

envoyer de temps à autre une liste de nouveaux souscripteurs.

Un de nos abonnés a trouvé à redire à une expression dont nous nous servions dans notre premier numéro : " *qu'on n'ait pas l'audace de nous renvoyer notre petite feuille,*" ajoutant que l'on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du fiel. Nous pouvons assurer nos lecteurs en toute sincérité et franchise que nous n'avions certainement d'autre intention alors que de nous permettre un léger et bien innocent badinage. Nous sommes bien éloignés de nous imaginer que personne doive nécessairement souscrire à notre Gazette. En tous cas, s'il nous est arrivé par la phrase en question de blesser qui que ce soit, nous leur en demandons bien pardon, promettant de tâcher de faire mieux à l'avenir.

⚡ Ceux qui doivent quelque chose à la *Gazette*, avant le 1er Novembre dernier, doivent régler cela avec le Révd. M. Leclerc, et non pas avec nous ; au contraire, tout ce qui est dû à la *Gazette* depuis le 1er Novembre dernier doit nous être envoyé à nous-mêmes, soit directement, soit indirectement, par le moyen de ceux qui ont l'obligeance très grande de nous servir d'agents.

COMMENT NOUS REMETTRE LE PRIX DE L'ABONNEMENT.

Dans la ville de Québec, nous nommons M.